



Zazakely Suisse-Madagascar

Association Zazakely Suisse
Chemin de Sur-Ville 9
1136 Bussy-Chardonney
CH
<https://www.zazakelysuisse.ch/>
info@zazakelysuisse.ch
(+41) 79 278 02 07

PV de l'assemblée générale de l'association Zazakely-Suisse du 27 avril 2024

Présent-e-s : Maité Allet, Alain Bromm, Anne-Marie Cavin, Thierry Chevillat, Geneviève Corpateaux, Gérard Corpateaux, Chiara Counet (secrétaire), Monica Pedrazzi-Counet (Présidente), Jean-Pierre Counet (Trésorier), Line Claude Dépraz, Chantal Herzog, Emma Herzog et Isabelle Rochat.

Excusé-e-s : Valérie Chevillat, Anne Counet, Marie Counet, Jonas Counet, Marie-Christine Counet Roland, Marlène Di Natale, Helena Gomez, Fabienne Rempe, Mathilde Rempe, Stefan Rempe, Lidy Schmidt, Bodo Schmidt

Heure de début et de fin : 9h30 - 10h40

1. OJ et PV de la dernière séance

Monica présente l'ordre du jour (OJ).

L'OJ est approuvé, avec une modification en point 4 : ajout de « rapport des vérificateurs et approbation des comptes ».

Le PV de l'AG 2023 est approuvé, avec 2 abstentions.

2. Présences et remerciements

Monica remercie chacun d'être là et excuse ceux qui ne peuvent pas l'être.
Les AG rassemblent de plus en plus de monde, c'est un constat réjouissant !
Monica remercie la secrétaire pour la rédaction de son PV.

3. Le mot de la présidente – Objectif de la rencontre et bilan de l'année

Le rapport annuel se trouve sur le site (https://www.zazakelysuisse.ch/images/documents/Rapport_annuel_2023.pdf).

Monica fait le point sur l'année 2023 en s'y référant.

Généralités :

Voyage de JPC et Jonas Counet en printemps 2023, qui a fait émerger le projet de la prison et celui du handicap.

Mahazine :

Scolarisation de 300 enfants
+ de 70% de réussite scolaire
1 diplôme obtenu en études supérieures

Les activités régulières se poursuivent (enseignements, repas de midi en semaine, soutien aux familles du quartier, ...).

Certains enfants sont au centre de Mahazine à temps partiel, le reste du temps ils se rendent dans des écoles publiques.

Une attention particulière a été portée sur l'apprentissage de l'hygiène, de la santé et de la prévention, notamment avec la présence d'une infirmière.

Le taux d'enfants non déclarés à la naissance a largement baissé (environ 80% auparavant, seulement quelques enfants actuellement). Le directeur et les soeurs de l'Évangile de Mahazine s'investissent beaucoup dans cette démarche.

Fiadanantsoa :

Les activités agricoles et les activités d'élevage sont stables et satisfaisantes.

Le lait et la viande vont de temps en temps à Mahazine.

Le Centre médical tourne et montre son utilité.

Maternité : peu de naissances, mais observation d'un réel intérêt pour les consultations pré et post natales.

Prison d'Antsirabe :

Réflexions sur les travaux.

Grâce aux brunchs de septembre et d'octobre les travaux ont débuté au début de l'année 2024.

Actuellement, les travaux sont presque aboutis (la fin est prévue pour mai - juin 2024).

La partie des femmes qui a été refaite il y a quelques années est intacte. La durabilité des constructions est donc satisfaisante et prometteuse.

4. Finances de l'association, rapport des vérificateurs et approbation des comptes

Jean-Pierre présente les comptes 2023.

Année ordinaire :

Frais de Fiadanantsoa : environ 10'000-12'000 CHF par année pour l'ensemble du site (salaires du personnel, compléments pour la ferme et pour le centre de santé*, ...)

*Une partie du fonctionnement du site est payée par les ventes ou par les consultations.

Frais de Mahazine : environ 15'000-20'000 CHF par année (salaires du personnel, matériel scolaire pour tous les enfants, nourriture, ...)

Budget annuel pour les 2 sites : environ 25'000 CHF, hors demandes particulières.

Billets d'avion :

Pour rappel, 1 voyage par année est payé par l'association.

Les 2 billets qui apparaissent dans les comptes sont ceux pour le voyage de printemps 2023 et celui de début 2024 de JPC.

Erreurs de paiements :

Des factures personnelles ont été payées par erreur avec le compte de l'association. Elles ont été remboursées dans l'immédiat et vérifiées par Stefan Rempe et Anne-Marie Cavin (vérificateurs des comptes). Suite à ça, les comptes ont été définitivement séparés pour ne plus reproduire ce genre d'erreur. JPC présente ses excuses.

Globalement, 2023 a été une année ordinaire.

Anne-Marie Cavin lit le rapport des vérificateurs des comptes (elle-même et Stefan Rempe, qui est excusé).

- le 19 mars 2024 : rencontre avec JPC pour vérifier les comptes
- Comptes 2023 : davantage d'entrées, dû à un don privé et aux brunchs locaux et solidaires
- Budget 2024 : extraordinairement élevé, dû à la mise en place de la structure pour jeunes personnes handicapées, lequel a été approuvé par l'AG extraordinaire de février 2024
- Remarque pour la prison : les 22'000 CHF avaient été comptés dans le budget 2023, mais cet argent n'a pas été utilisé. Nous sommes donc obligés de mettre cette somme dans le budget 2024, mais à ce jour, elle a déjà été dépensée.
- Globalement, les comptes sont bien tenus et l'argent bien géré
- Remerciements à Monica et Jean-Pierre

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Monica remercie les vérificateurs et décharge leur est donnée par l'assemblée.

5. Budget 2024

Des frais ont été réduits pour miser sur le projet de Fiadanantsoa, notamment en n'ayant aucun autre investissement prévu sur les sites de l'association.

Pour le Quartier de la Paix, une somme a été projetée dans le cas où des secondes toilettes sèches devraient être construites.

4 jeunes suivent des études supérieures. Un système de bourses d'études a été mis en place fin 2023, avec signatures des différents partenaires.

À Fiadanantsoa, les frais diminuent. Cela signifie que les entrées sur place sont bonnes !

Un montant particulièrement important est projeté pour le projet à Fiadanantsoa : 120'000 CHF

Les travaux à la prison d'Antsirabe ont déjà été payés en 2023.

La partie administratif a tendance à augmenter, particulièrement cette année avec la publicité de l'évènement du 21 septembre.

Budget global : 175'000 CHF, au lieu de 46'000 CHF pour 2023, dû à la somme de la prison et au projet pour la structure pour enfants handicapés. Hormis cela, le budget reste stable.

Questions :

- Que veut dire la prise en charge « à notre charge » des enfants ?
JPC : Zazakely France prend en charge 100 enfants, Zazakely Suisse en prend 200. Dans le budget, c'est noté 100, pour signifier « 100 en plus ».
Il est proposé de modifier le 100 en 200, pour une meilleure compréhension. La proposition est validée.
- Quelles sont les limites financières pour le projet de la structure pour enfants en situation d'handicap ?
JPC : Actuellement, nous avons 20'000 CHF disponibles, nous devrions avoir 30'000 CHF de la part du Rotary Club de Morges, des demandes ont été lancées dernièrement à de grosses entreprises, et nous organisons la journée du 21 septembre. Des démarches sont en cours et nous attendons des réponses. Nous pensons prendre une décision entre fin septembre et début octobre. Si à cette date-là, nous sommes parvenus à 80'000-90'000 CHF, le projet sera lancé.

Le budget est accepté à l'unanimité.

6. Point sur le projet handicap

Pour des questions de temps, et parce que la majorité était présente à l'AG extraordinaire, Monica renvoie au site internet et au rapport de l'AG extraordinaire (https://www.zazakelysuisse.ch/images/documents/PV_AG_extraordinaire_2024.pdf).

7. Journée du 21 septembre

Les flyers sont prêts (formats papier et informatique). N'hésitez pas à les diffuser et à rappeler de s'inscrire pour faciliter l'organisation !

Une page spéciale a été faite sur le site internet (informations et inscriptions) : <https://www.zakelysuisse.ch/21-septembre-2024>.

Un comité a été créé pour assumer cette journée-là. La prochaine réunion aura lieu mardi soir prochain.

L'Espérance, institution pour personnes handicapées, soutient largement l'action (locaux, cuisine, transports, ...) et le groupe de chant malgache Soga viendra animer la soirée.

Rappel pour les T-shirts : 3 couleurs (orange, vert et blanc), des tailles allant du XS au XXL et vendus à 20 CHF.

Parrains-marraines : les marcheurs s'en occupent et versent eux-mêmes l'argent.

Le repas est offert pour les marcheurs parrainés. Les prix sont plutôt bas (30 CHF pour un adulte) pour que celles et ceux qui sont déjà financièrement investis puissent également y participer.

Le Groupe Mission pourrait éventuellement vendre les t-shirts aux prochaines ventes d'Eglise. Maité Allet se charge de regarder avec eux.

8. Classe de Nyon

Un projet avec une classe de Gingins est en route.

Une première rencontre avec l'enseignante a été organisée en début d'année 2024. Un appel téléphonique avec elle, Mme Vola (enseignante) et Jean-René (directeur) a eu lieu en début de semaine (22 avril).

Hier (26 avril), une matinée d'ateliers s'est déroulée dans la classe de Gingins pour faire découvrir l'association et les activités/habitudes des élèves de Mahazine.

Par la suite, les deux classes échangeront à travers des vidéos, des recettes de cuisine, des comptines, des jeux, etc.

Probablement que les élèves seront présents le 21 septembre pour la marche.

9. Retour sur les réseaux sociaux

Lors de la précédente AG, les réseaux sociaux avaient été discutés. Aujourd'hui, l'association a une page Instagram et une page Facebook. Les deux pages sont alimentées hebdomadairement, avec au minimum 1 post.

Les pages ont pour but d'annoncer les évènements, les avancements des projets, les réussites, l'artisanat, etc. Elles évitent la communication catastrophique et dégradante.

10. Divers, propositions individuelles

Anne-Marie Cavin cherche un remplaçant pour la vérification des comptes. Thierry Chevillat se propose. Applaudissements aux deux.

La question de la relève est évoquée à nouveau.

- Une personne (Maeva) serait intéressée à s'investir prochainement.
- Maité Allet transmet le numéro de téléphone d'une jeune femme à Chiara.

Fait à Bussy-Chardonney, le 27 avril 2024